

LE MOT DU MAIRE

Vigoyeuses, Vigoyeux

L'année 2025 a été marquée par de nombreux temps forts pour notre commune. Elle s'est ouverte sous le signe de la convivialité avec les deux soirées des Allumés, organisées à la fin du mois de janvier. L'été a ensuite été rythmé par des événements fédérateurs, tels que le comice agricole d'arrondissement en juillet, suivi de la fête locale début août.

Ces moments phares ne représentent qu'une partie des animations qui ont ponctué l'année. Tout au long de ces douze mois, la vie locale a été dynamique, portée par l'engagement sans faille de nos associations. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude pour leur action au service de la collectivité. Leur travail, essentiel à la vitalité de notre territoire, repose sur l'investissement quotidien de bénévoles, dont la contribution est précieuse.

Concernant les projets annoncés dans le bulletin communal de 2024, certains ont connu des retards. Néanmoins, des avancées significatives sont à noter :

- Le goudronnage de la route de Jaugeat est désormais achevé.
- Les travaux de réfection de la rue des Bujoux ont débuté ; la pose du revêtement final est prévue pour mars 2026.
- Enfin, le chantier de la nouvelle bibliothèque, tant attendu, démarrera au début de l'année 2026.

Par ailleurs, une évolution importante interviendra au 1^{er} janvier 2026 : la compétence eau et assainissement sera transférée au syndicat de Perpezac-le-Noir, conformément aux décisions prises en ce sens.

La saison estivale a confirmé l'attractivité de notre commune, avec une fréquentation satisfaisante au camping municipal.

Enfin, je souhaite vous informer que le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Votre participation est déterminante pour notre commune, car elle permet d'ajuster les services publics aux besoins réels de la population.

Pour conclure, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour l'année 2026. Qu'elle vous apporte bonheur, épanouissement, et surtout une santé préservée.

Bien chaleureusement,

Jean Paul COMBY



LE SOMMAIRE

• TRAVAUX ET ACHATS 2025	p 4
• ANNÉE 2026	p 5
• SYNTHESE BUDGET	p 6
• VIE COMMUNALE	p 8
• COMMEMORATIONS	
• NOUVEAUTES	
• MOUVEMENT PERSONNEL	
• NOUVEAUX COMMERCANTS/ARTISANS	
• STATIONNEMENT	
• ECOLE/CANTINE/GARDERIE	
• CAMPING/LAC PONTCHARAL	
• MAISON MEDICALE	
• CIMETIERE	
• EAU/ASSINISSEMENT	
• SITE INTERNET	
• COM-COM	
• MARCHÉ	
• LES ALLUMÉS	
• LA CHAPELLE BOUEXIC	
• ETAT CIVIL	
• ECOLE	p 16
• ANALYSES EAU	p 18
• VIE ASSOCIATIVE	p 22
• INFORMATIONS GENERALES	p 28
• LOTISSEMENT	
• NOUVEAUX RESIDENTS	
• ENTRETIEN TERRAIN	
• SIRTOM	
• CHEMINS RURAUX	
• DISPARITION DU CUIVRE	
• TRAVAUX ELECTRIFICATION	
• VILLAGE ÉTOILÉ	
• MOUSTIQUE TIGRE	
• ADRESSES ET NUMÉRO UTILES	

LES TRAVAUX

BATIMENTS COMMUNAUX ET AUTRES

Réfection appartement situé 20 route de Pompadour 4000 €
Réalisation travaux vidange Lac Pontcharal (suite)
Peinture au sol dans les cours d'école

VOIRIE

186 580 € HT

- Voie communale de Jaugeat
- Voie communale des Bujoux

Maitrise d'œuvre 17 230 €
Subvention du Conseil Départemental 12 736 € HT

EAU ET ASSAINISSEMENT

Mise en place de compteurs sur la voie publique Rue des Bujoux

ACHAT MATÉRIEL ET AUTRES

Rideaux métalliques pour le centre technique municipal (CTM)	2 700 €
Tondeuse	2 000 €
Pouce hydraulique mini pelleuse	3 228 €
Autolaveuse	3 441 €
Barrières de sécurité	5 700 €
Rachat matériel snack	21 000 €

MATÉRIEL SCOLAIRE

Équipement numérique	3 888 €
Subvention de l'État au titre du programme « Ecole numérique » (DETR)	1 620 €
Abri de jardin	450 €
4 bancs	1 700 €
Joint anti pince doigt	1 427 €

EN COURS DE RÉALISATION

BIBLIOTHÈQUE 197 571,61 €

Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	84 867,75 € HT
Subvention du Département	21 200 € HT
Maitre d'œuvre	1 830 €
Coordonnateur en matière de sécurité (CSPS)	4 095 € HT
Contrôleur technique	

CENTRE CULTUREL

Estimation travaux	159 500 € HT
Subvention	91 575 € HT
Maître d'œuvre	15 768 € HT

Attribution du marché de travaux pour la bibliothèque aux entreprises suivantes :

N° de LOT	Désignation	Estimations DCE HT	ENTREPRISES	Offre HT
LOT 01	Maçonnerie Gros Œuvre	5 300,00	SAS FERNANDES	2 846,20
LOT 02	Ravalement de façades	59 800,00	SAS FERNANDES	45 519,00
LOT 03	Couverture zinguerie	1 200,00	CS CHARPENTE	4 574,00
LOT 04	Menuiseries extérieures	27 350,00	SARL PEYRY	16 666,65
LOT 05	Menuiserie intérieures	11 900,00	Menuiserie LAFOND	18 025,33
LOT 06	Plâtrerie Isolation	38 700,00	DESCAT	29 946,93
LOT 07	Peinture	10 200,00	DESCAT	9 955,75
LOT 08	Electricité	16 700,00	EINSARGUEIX	13 427,54
LOT09	Plomberie sanitaires	7 300,00	TREUIL	5 579,44
LOT 10	Chauffage - Clim	9 700,00	EINSARGUEIX	8 200,00
LOT 11	Carrelage-Faïence	8 700,00	DEVICIS	6 003,89
LOT 12	Serrurerie	2 500,00	AC 19	3898,28
TOTAL		199 350,00		164 643,01

ANNEE 2026 ELECTIONS

ÉLECTIONS 2026 : ON S'Y PRÉPARE !

Bonjour à toutes et à tous,

Les élections de 2026 approchent (15 et 22 mars 2026). Pour être sûr(e) de pouvoir voter, quelques petites vérifications s'imposent :

- **Vérifiez votre inscription** sur les listes électorales : cela peut se faire en ligne sur le site officiel de l'État, ou directement en mairie. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.
- **Vous avez déménagé ?** Pensez à mettre à jour votre adresse : une simple pièce d'identité et un justificatif de domicile suffisent.
- **Besoin d'une procuration ?** C'est possible en ligne ou au commissariat/gendarmerie, pratique si vous n'êtes pas disponible le jour du vote.

Le jour du vote, vous devez présenter votre carte électorale et votre pièce d'identité au bureau de vote. Mais si vous ne l'avez plus, vous pouvez voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site du service public :

www.service-public.fr ou directement en scannant le QR code.



Scanne-moi !

RECENSEMENT

En janvier 2026, l'INSEE mènera une nouvelle campagne de recensement de la population et notre commune est concernée. Vigeois réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **15 janvier 2026**.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document au 31 janvier ? Merci de contactez la commune :

Par téléphone : 05.55.98.91.93

Par mail : mairie@vigeois.fr

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

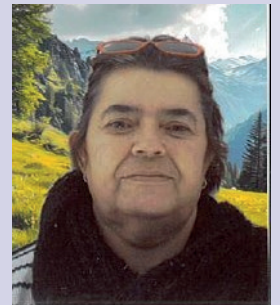
Nos recenseurs :



Mme Laetitia Peyry



Mme Céline Jarry



Mme Sandrine Bouillaguet



Scanne-moi !

SYNTHESE DU BUDGET 2025

SYNTHESE DU BUDGET 2025

En 2025, le total des budgets primitifs communaux s'établit à 3 859 432,03 € (2 073 042,66 € en fonctionnement et 1 786 389,37 € en investissement) Ce budget primitif global est réparti selon quatre budgets spécifiques qui se répartissent comme suit : à noter que le budget fossoyage a été clôturé à la fin de l'exercice 2024.

Le budget primitif principal s'équilibre à 1 472 740,10 € en fonctionnement et 1 146 081,40 € en investissement.

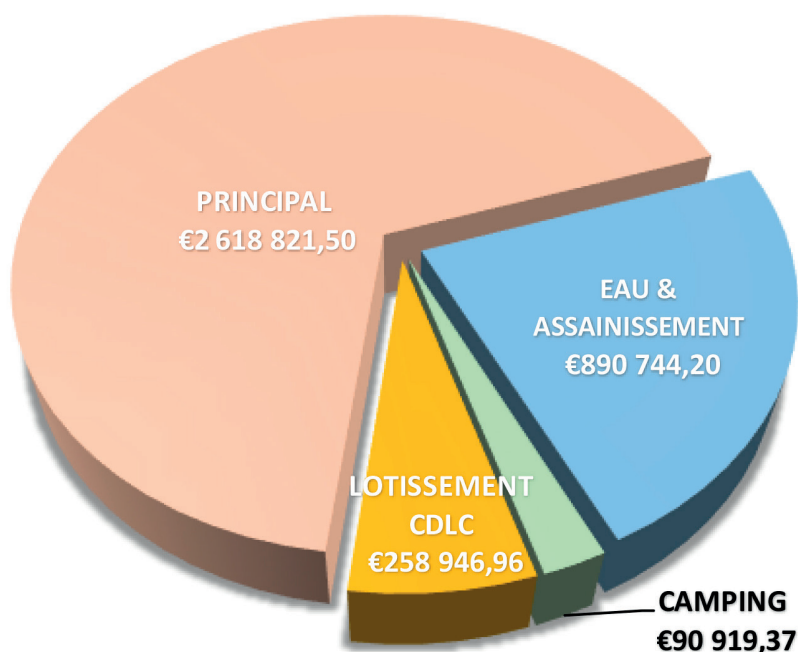
Parmi les principales opérations d'investissements inscrites au budget principal 2025 figurent : l'extension du centre-culturel (245 000 €), le programme de voirie 2025 (244 000 €) la réhabilitation de l'ex bureau de Poste (200 000 €), l'achat d'un camion pour les services techniques (152 000 €), l'acquisition de mobilier et matériel divers (50 000 €) et le remboursement des emprunts contactés par la collectivité (83 009.31 €)

En fonctionnement, le total prévisionnel des dépenses réelles s'établit à 1 122 966,00 € tandis que le prévisionnel des recettes réelles table sur 1 153 660,00 €

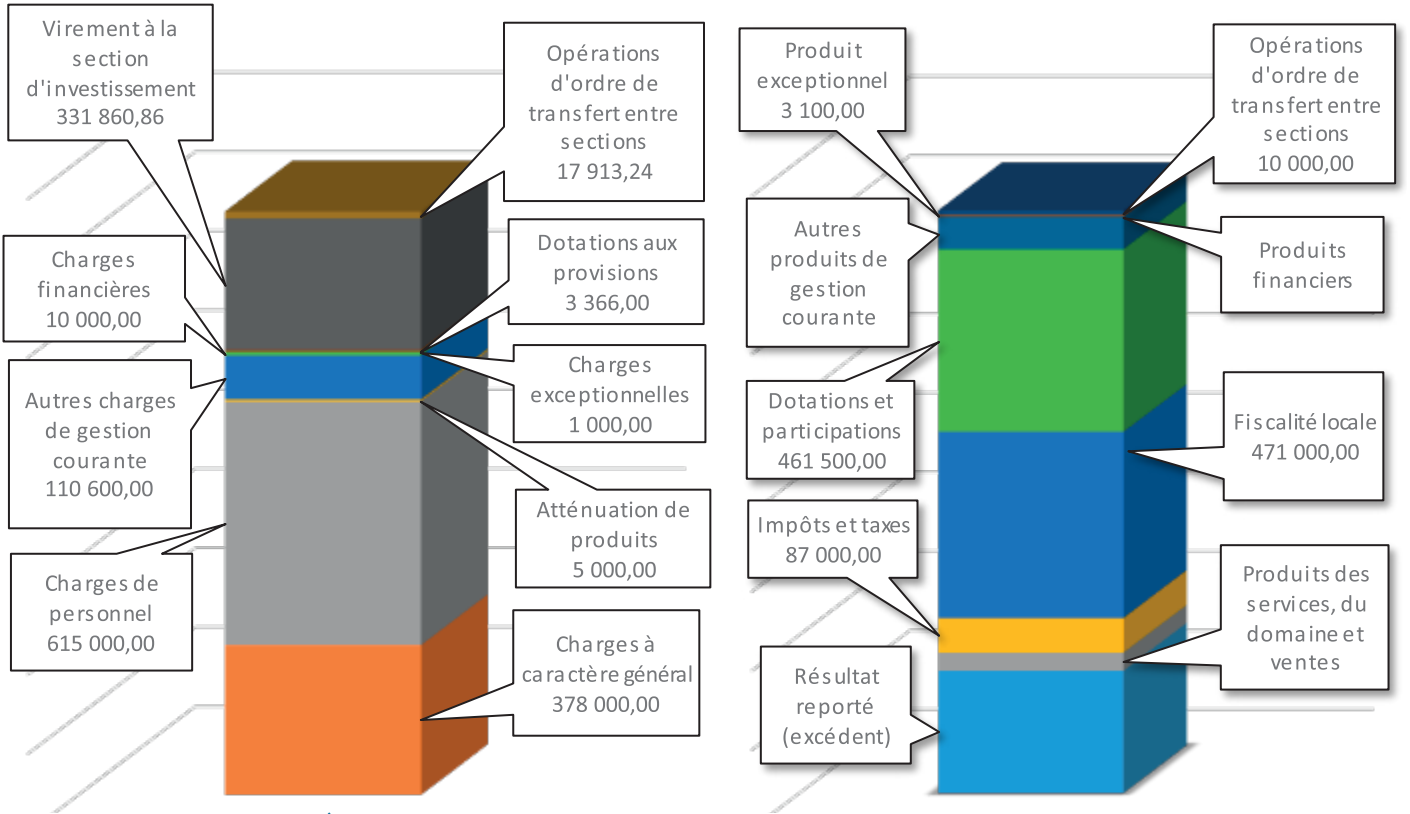
Le budget primitif Eau et Assainissement s'établit à 890 744,20 € répartis pour 388 636.37€ en fonctionnement et 502 107,83 € en investissement.

Côté camping, le budget primitif s'équilibre à 90 919,37 € en fonctionnement et 13 885,60 € en investissement.

Le budget prévisionnel du lotissement du champ de la Côte s'établit à 258 946.96 € pour 134 632,42€ en fonctionnement et 124 314.54 € d'investissement.

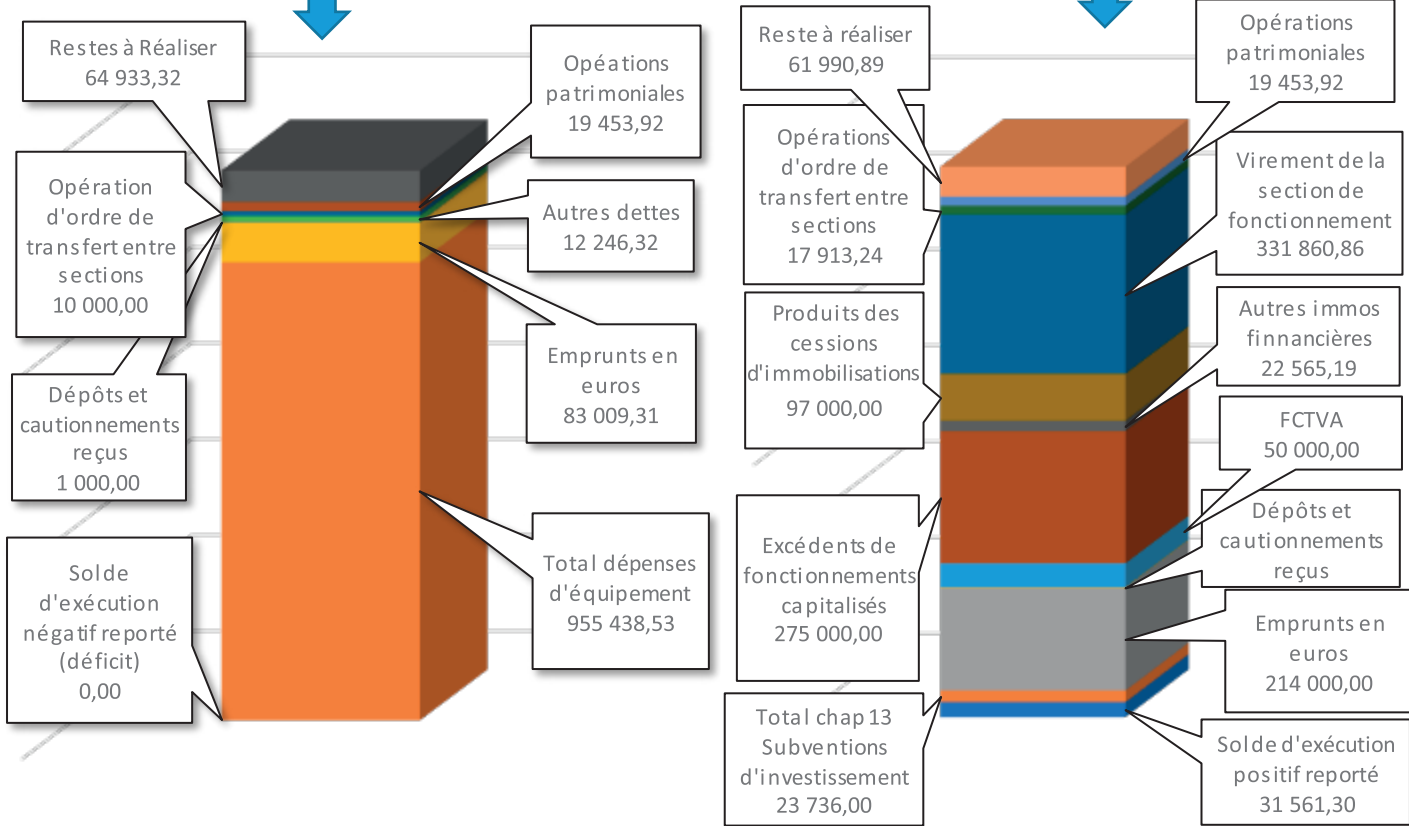


BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2025



FONCTIONNEMENT : 1 472 740,10 €

INVESTISSEMENTS : 1 146 081,40 €



COMMÉMORATIONS

Les cérémonies du 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre ont été célébrées.



LES NOUVEAUTÉS

Afin de continuer d'embellir le bourg du village, le parc de la place du champ de foire a fait peau neuve. En effet, la haie qui le délimitait a été arrachée et remplacée par des ganivelles et des bancs en gabions avec assise en bois.



L'année dernière, la place de la mairie avait revêtu un manteau bleu pour les fêtes de fin d'année. Cette prestation nous avait été proposée à titre gracieux par la société Utopia. Cette année, la mairie a décidé de reconduire ce projet de décorations.



Le Jardin de Curé, créé l'an passé, est toujours accessible à tous avec légumes et petits fruits, que vous pouvez déguster lors d'une balade autour de l'abbatiale.

Un projet sera concrétisé en 2026 au Vieux Pont avec la mise en place de structure en osier vivant.



MOUVEMENT DU PERSONNEL Temps périscolaire : Arrivée de Mme Maleka DESNOUS

NOUVEAUX COMMERCANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

De nouveaux commerçants et professions libérales sont venus enrichir la liste des professionnels sur la commune :

- Boulangerie, PARADIS GOURMAND

STATIONNEMENT

Le stationnement au niveau de la boulangerie et du salon de coiffure est **réservé aux clients des commerces**. Pour le stationnement de longue durée, vous devez utiliser les parkings route de Brive, du centre culturel ou place du champ de foire.



ÉCOLE / CANTINE / GARDERIE

Au niveau de l'école, une partie de la classe de maternelle a été refaite. Des étagères ont été installées dans l'une des classes de primaire afin de gagner en rangements et en espace. Une cabane de rangement de matériel extérieur a été achetée et installée dans la grande cour. Des bancs ont également pris place dans chaque cour.



VIE COMMUNALE

TARIFS CANTINE

Depuis 2022, les élèves bénéficiaient du repas à 1€. Depuis janvier 2025, cette aide n'est plus possible. Considérant les modifications apportées au dispositif « la cantine à 1 € », ce tarif de 1€ sera attribué aux seules familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€.

Quotient familial	Tarifs	Montant de l'aide par repas
De 0 à 1000 €	1 €	3 €
De 1001 à 1250 €	2,2 €	Pas d'aide de l'Etat
De 1251 à 1500 €	2.50 €	Pas d'aide de l'Etat
De 1501 à 2000 €	2,80 €	Pas d'aide de l'Etat
2000 € et plus	3,00 €	Pas d'aide de l'Etat

Le règlement des factures de cantine et garderie se fera toujours directement au trésor public.

Plusieurs possibilités :

- Par Payfip, le site de paiement de la DGFIP (www.payfip.gouv.fr)
- Par virement sur le compte courant dont l'IBAN figure sur l'ASAP reçu. Veuillez inscrire dans le cadre « correspondance », les références portées sur le talon détachable
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public adressé au centre des finances publique en joignant le talon détachable
- En numéraire à la caisse du centre des finances publiques d'Uzerche

CAMPING / PONTCHARAL

Au printemps, 2 mobiles-homes ont été remplacés et installés à l'aide de la grue. Des panneaux directionnels au sein du camping ont également pris place.

Au niveau de la clientèle, la saison a été correcte. De nombreuses personnes sont venues passer quelques jours au sein de notre camping et découvrir le village et les alentours. Cet hiver, des travaux au niveau du réseaux d'eau seront entrepris.

Le snack a ouvert ses portes cette année pour le plus grand plaisir de tous. Géré par Jérémy Bunisset, ses plats et son accueil ont été grandement appréciés. La Buvette, quant à elle, a été reprise par Bruno Soustre pour le plus grand plaisir des habitués.

La fréquentation du plan d'eau est plutôt bonne cette année. Les analyses et prélèvements réalisés chaque semaine, ont toujours été correctes. Nous n'avons subi aucune fermeture malgré les fortes chaleurs de certains jours.

En vue de la réalisation de la vidange du Lac de Pontcharal, des travaux de mises aux normes ont été réalisés en fin d'année dernière et terminés au mois de février avec une prise d'eau fraîche et regard de gestion des eaux restituées au ruisseau.



MAISON MÉDICALE

20 panneaux photovoltaïques ont été mis en place au mois de juillet 2024 sur le toit du bâtiment. Depuis leur installation, la production a été de 12 mégawatts qui ont été répartis entre l'autoconsommation et la revente..



CIMETIERE

Rappel de l'arrêté N° 016/2022 : relatif à la reprise des sépultures temporaires ou inconnues dans le cimetière de Vigeois.

« Les concessions acquises pour une durée de 30 ans ou sans noms situées au cimetière de Vigeois qui n'auront pas été renouvelées pourront être reprises par la commune de Vigeois à compter du 01 août 2022 et remises en service pour de nouvelles inhumations.

A défaut de renouvellement de la concession dans le délai imparti, la Commune procédera à l'exhumation des défunts inhumés dans la sépulture.

Les matériaux du monument et les emblèmes funéraires restants sur les concessions non renouvelées dans les délais impartis et qui n'auront pas été enlevés par les familles avant le 01 août 2022 le seront par la Commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière. »

Cette procédure est toujours en cours. L'enlèvement de certaines tombes a déjà été effectué.

EAU ET ASSAINISSEMENT

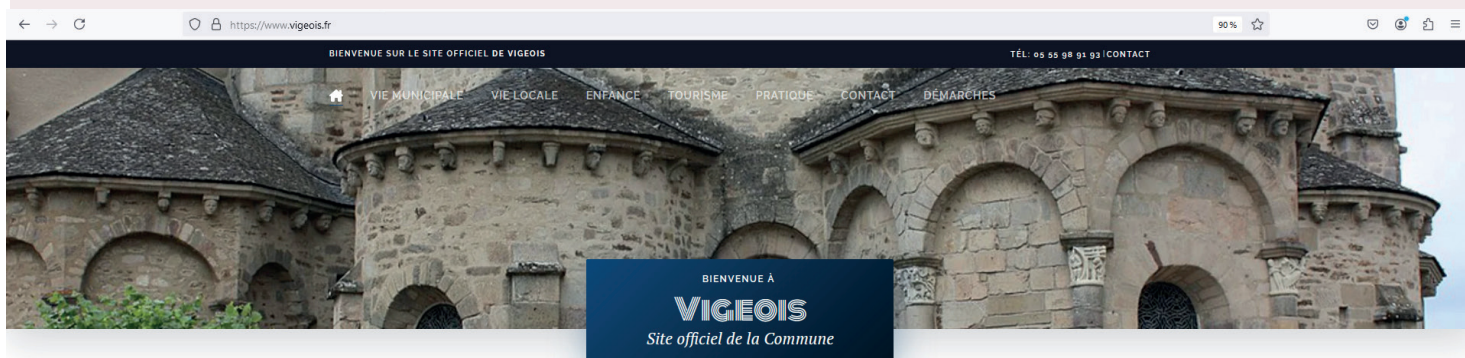
Comme déclaré l'an passé, suite à l'annonce de la loi NOTRe concernant le transfert des compétences eau et assainissement et après études menées par la Communauté de Commune du Pays et la Mairie, nous vous confirmons que ce transfert au Syndicat des eaux de Perpezac le Noir sera effectif à partir du **1^{er} janvier 2026**.

Concernant la facturation, elle se fera en 2 fois : une pour l'abonnement et une en fin d'année pour votre consommation mais toujours auprès du trésor public.

Pour tous sujets concernant l'eau et l'assainissement, vous devrez désormais contacter **le syndicat des eaux au : 05 55 73 70 08**, en cas **d'urgence contactez le 06 07 90 97 75**.

SITE INTERNET

Dans un monde où le numérique occupe une place essentielle, la commune de Vigeois peut se féliciter de disposer d'un site internet à la fois clair, fonctionnel et accessible à tous. À travers www.vigeois.fr la mairie offre à ses administrés un véritable portail d'informations et de services, pensé pour faciliter la vie quotidienne.



Le site se distingue d'abord par **son ergonomie exemplaire** : la navigation est intuitive, les rubriques bien organisées, et l'information facilement trouvable. Son menu simple et bien structuré (Accueil, Tourisme, Associations, École, Fêtes et manifestations, Démarches) facilite l'accès à l'information utile. Que l'on cherche les horaires de la mairie, des documents administratifs accessibles en ligne, les dernières actualités de la commune ou les événements à venir, tout est à portée de clic et conçu pour la vie quotidienne des Vigeoyeux et Vigeoyeuses.

VIE COMMUNALE

Mais au-delà de son aspect pratique, le site valorise également **le patrimoine, la vie locale et les richesses culturelles** de Vigeois. Touristes comme habitants peuvent y découvrir l'histoire du bourg, ses sites emblématiques, ses associations dynamiques, et ses nombreuses animations. Une belle ouverture au patrimoine et à la culture locale : ses pages consacrées à l'histoire mettent en valeur le charme, l'authenticité et les atouts naturels (la Vézère, le vieux pont, l'abbatiale, l'if remarquable...) de la commune. Cela contribue non seulement à informer, mais aussi à susciter la fierté locale et l'intérêt des visiteurs.



En centralisant démarches, informations utiles, et actualités municipales, le site s'impose comme **un lien essentiel entre la mairie et les citoyens**. Il reflète l'engagement de la commune à être proche de ses administrés, à les informer avec transparence et à faciliter leurs interactions avec les services publics. Les coordonnées de la mairie, les horaires, le contact, les formulaires, etc., sont facilement accessibles. Nous encourageons chacun, habitant ou visiteur, à consulter régulièrement ce site, véritable vitrine de notre commune, et outil de communication moderne au service de tous.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ET VIGEOIS

Une micro-crèche à Vigeois : un service de proximité pour les familles

Bonne nouvelle pour les familles de Vigeois : la commune accueillera très prochainement une nouvelle micro-crèche, en cours de construction rue du Pré de l'Homme, sur un terrain mis à disposition par la municipalité. Porté par la communauté de communes du Pays d'Uzerche (CCPU), ce projet répond à une demande croissante de solutions de garde pour les enfants de 10 semaines à 4 ans à l'échelle du Pays d'Uzerche, tout en renforçant l'offre de services à l'échelle locale.

Les travaux ont débuté début 2025 et avancent à bon rythme : réseaux intérieurs, menuiseries, chauffage, plomberie... La structure bénéficiera d'un système de géothermie, permettant de garantir un confort thermique optimal en toutes saisons. Ce choix technique ambitieux, soutenu par l'ADEME, place Vigeois au cœur d'un projet exemplaire en matière de transition énergétique, reconnu à l'échelle nationale.

Avec un budget de 871 246 € HT, la micro-crèche est financée à 80 % par des subventions de la CAF, l'État (DETR), la MSA, le Département, l'Europe et l'ADEME, le solde

étant à la charge de la CCPU. La commune de Vigeois y contribue également de manière significative à travers la mise à disposition du terrain. La livraison du bâtiment est prévue d'ici la fin de l'hiver.

Un nouveau service attendu

L'exploitation de la future structure sera confiée à Vyv3 Cœur d'Aquitaine, gestionnaire retenu par la communauté de communes à l'issue d'une procédure de délégation de service public. Ce dernier assurera l'accueil quotidien des enfants dans le cadre d'un contrat signé avec la collectivité, garantissant une prestation souple, adaptée aux besoins des familles du territoire.

Dotée de 12 places, la micro-crèche de Vigeois complètera l'offre de garde existante sur le Pays d'Uzerche, qui comprend notamment la crèche intercommunale d'Uzerche (22 places) ainsi qu'un réseau dynamique d'assistantes maternelles agréées.

Dès janvier 2026, toutes les demandes d'inscription seront centralisées via l'Espace Familles du CIAS du Pays d'Uzerche, qui proposera un accompagnement personnalisé pour orienter les familles vers le mode de garde le plus adapté.

À travers ce projet, la commune de Vigeois affirme son engagement en faveur des jeunes parents, et la CCPU démontre sa volonté de développer des services publics de proximité au plus près des habitants.

Vigeois : des perspectives économiques prometteuses

L'activité économique du territoire poursuit son développement, et la commune de Vigeois y occupe une place de plus en plus stratégique, avec deux zones d'activités en plein essor : le Mas du Puy et la Porte du Midi. Sur la zone du Mas du Puy, plusieurs projets d'implantation d'entreprises sont actuellement à l'étude, certains à un stade déjà bien avancé. Les premières ventes de terrains devraient être concrétisées dès 2026, permettant d'enclencher une dynamique nouvelle sur cette zone encore vierge. Pour accompagner cette évolution, la communauté de communes prévoit également des travaux de viabilisation complémentaires, pour un montant estimé à 100000 € HT, dont la consultation des entreprises sera lancée fin 2025.

Du côté de la zone Porte du Midi, également située à Vigeois, l'ensemble des parcelles disponibles a été vendu à l'été 2025. Plusieurs constructions devraient y voir le jour prochainement, notamment en façade de la route départementale, renforçant la visibilité et l'attractivité de cette zone bien positionnée.

À l'échelle du Pays d'Uzerche, les autres zones d'activités continuent elles aussi d'évoluer. À Salon-la-Tour, la zone de Beausoleil a accueilli deux nouvelles entreprises : Lachaux Béton, spécialisée dans la fabrication de béton prêt à l'emploi, et Multiplus RA, active dans le recyclage de déchets inertes. À Uzerche, CVT Motos, atelier de réparation de deux-roues, a ouvert début 2025, et plusieurs projets de construction sont attendus dans les mois à venir.

Face à cette dynamique, la communauté de communes poursuit activement la commercialisation des derniers terrains disponibles sur son territoire, pour soutenir l'investissement, l'emploi local, et la vitalité économique du territoire : à Vigeois comme ailleurs, les zones d'activités sont un véritable levier d'avenir.

LES ALLUMÉS

La quatrième édition des Allumés a eu lieu les 31 janvier et 1^{er} février 2025 à Vigeois. Elle a réuni 5000 visiteurs. 24 installations lumineuses ont été présentées les deux soirs de la fête. Elle a mobilisé 105 élèves, plus de 80 bénévoles, et 10 artistes locaux. 300 heures d'ateliers artistiques gratuits ont été proposés !



MARCHÉ

Le marché du jeudi matin, bien que déplacé sur la place du champ de foire, est toujours présent !

Les producteurs vous attendent et vous accueilleront avec plaisir.

LA CHAPELLE BOUEXIC

Dans le cadre de notre lien d'amitié avec la Chapelle Bouexic que nous entretenons depuis 2011, nous avons cette année, joué le rôle d'hôtes. Du 29 mai au 1er juin, week-end de l'Ascension, nous avons reçu une délégation de 18 Chapellois, dont certains nouveaux, impatients de découvrir notre belle commune et ses environs.

Le jeudi de leur arrivée, nous avons déjeuné ensemble au centre culturel puis s'en est suivi l'installation dans les familles. L'après-midi, la visite de la ferme maraîchère et agroforesterie d'Anne-Julie et Anthony à Donnedieu a été une belle découverte pour nos amis bretons mais également pour certains vigeoyeux. La soirée s'est terminée dans l'ambiance festive des Jeudis Joyeux.

Le vendredi, nous sommes allés visiter les musées des Présidents à Sarran, suivi d'un déjeuner à Corrèze, où nous avons également fait le tour du village. Au retour, nous nous sommes rendus à Espartignac pour découvrir les magnifiques jardins et arbres remarquables de l'Arborétum Al Gaulhia. Après cette belle journée, une soirée tranquille dans les familles était la bienvenue.

Le samedi, direction Bort les Orgues pour la visite du barrage et du musée de la tannerie. Après un pique-nique au bord des Orgues, nous sommes montés à bord d'un bateau pour une balade sur le lac. Au retour, nous nous sommes arrêtés au site de St Nazaire, afin d'admirer le magnifique panorama sur les gorges de la Dordogne et de la Diège.

C'est au centre culturel que nous avons clôturé la journée dans une soirée de gala avec des chants, organisée par Géraldine.

Ce séjour s'est achevé avec une visite du bourg et de ses monuments, le dimanche. Après la plantation d'un albizia offert par la mairie de nos amis chapellois, nous avons partagé un dernier délicieux repas au restaurant LeVigeois. L'heure de se quitter a alors sonné, avec des regrets après ces journées bien remplies, pleines de belles découvertes et beaucoup de bons moments d'amitié échangés, sans oublier un temps magnifique qui nous a accompagné tout le séjour. Nous attendons avec impatience le match retour dans 2 ans en Bretagne. Ces échanges étant financés uniquement par les participants, nous espérons que ces liens d'amitié perdureront encore longtemps. Au-delà de l'affection des communes, de vrai lien de famille à famille se sont développés au fil des années.

Il est également à noter qu'il existe d'autres échanges, comme les écoles de foot qui participent chaque année à 2 tournois : l'un en Corrèze en février-mars et l'autre en Bretagne en juin, qui sont toujours de très bons moments. Les échanges ne se limitent pas au week-end de l'Ascension. Lors de leurs séjours en Corrèze, les touristes chapellois viennent nous rendre visite et nous vous encourageons à faire de même si vous vous rendez en Bretagne ; n'hésitez pas à vous présenter à la mairie, ils seront heureux de vous recevoir dans leur village.





Naissances

Roxane, Geneviève, Marie-Luce MAGALHAES

Née le 04 Décembre 2024

Jeanne, Béatrice, Martine PUYDEBOIS

Née le 20 Janvier 2025

Zia, Marie SYLLEBRANQUE

Née le 01 Février 2025

Noah GORDJIN

Né le 05 Avril 2025

Clément, Lucien AUCONIE

Né le 09 Mai 2025

Eloi, Patrick, Bertrand BEILE

Né le 27 Août 2025

Rébecca, Jacqueline, Annie BOURNAZEL REYROLLE

Née le 29 Août 2025

Lou DUFOUR

Née le 02 Septembre 2025

Apolline, Marie-Liesse, Bernadette POUCHOL

Née le 18 Septembre 2025

Marceau, Camille, Francis FEYDEL BOISSARIE

Né le 27 Septembre 2024

Mariages

Bruno SOUSTRE et Lucie, Marina, Blandine CHAVATTE

Célébré le 9 Mai 2025

Lucas, Antoine, Félix JOSSERAND et Lucie BONNEAUD

Célébré le 7 Juin 2025

Romain MAILLARD et Élodie DELTEYRAL

Célébré le 12 Juillet 2025

Jean-Pierre, Christophe DRAPPIER et Amélie, Aurore THOMAS

Célébré le 10 Août 2024

Yann, Stéphane TARDIEU et Sophie SURGET

Célébré le 30 Août 2025



Décès

Claudine ANTOINE

Le 1 Décembre 2024

Jean, Pierre, Emilie COT

Le 8 Décembre 2024

Gilles Maurice MICHOU

Le 12 Décembre 2024

Jérôme CHAMBONNEAU

Le 24 Décembre 2024

Lucienne ROCHE, veuve FAURE

Le 29 Décembre 2024

Jean, René ROUSSELY

Le 4 Janvier 2025

Alice, Amélie VALADE, veuve TAMBOUR

Le 11 Janvier 2025

Angèle ROUGERIE, épouse BESSE

Le 20 Janvier 2025

Jeanne, Marguerite VIALE, veuve VILLENEUVE

Le 21 Janvier 2025

Maria, Fernande BARRET, veuve BLONDEL

Le 27 Janvier 2025

Jean, Pierre MAGNE

Le 29 Janvier 2025

Monique, Yvonne VATTIER

Le 14 Février 2025

Céline, Marie, Antoinette POUGET, veuve BERGER

Le 21 Mars 2025

Pierre, Gérard JOFFRE

Le 01 Avril 2025

Marthe, Élise MAUGEIN, veuve ROZÉ

Le 02 Avril 2025

Lucie, Rose DUPUY, veuve PÉTIGNAUD

Le 25 Avril 2025

Françoise, Lucie MAY, veuve BOURGUIGNON

Le 05 Mai 2025

Marie, Louise FARGEAS, veuve LAVAUD

Le 14 Mai 2025

Yvonne, Maria DUVAL, veuve BORÉE

Le 14 Mai 2025

Jeannine, Marie CHAPUT, veuve VILLATOIX

16 Mai 2025

Cécile PEPY, épouse NAUCHE

Le 29 Juillet 2025

Anne, Marie, Joséphine BRIQUELET veuve MAZEYRAC

Le 01 Août 2025

Louis, Fernand DUMONT

Le 06 Août 2025



Léon, Léonard SOULET

Le 09 Août 2025

René, Claude CONDAT

Le 18 Septembre 2025

Daniel MARSALÉIX

Le 19 septembre 2025

Jean-Pierre FRONTY

Le 09 octobre 2025

Gilles, Paul LALIZOU

Le 22 octobre 2025

Simone, Marie, Jeanne COMBACAL, veuve VALENTIN

Le 25 octobre 2025

Anne, Victorine THÉRIER, veuve SAUTOUR

Le 03 novembre 2025

Jean, Pierre LAGUÉRIE

Le 12 novembre 2025

Denise, Amélie GIRARDIE, veuve JONCHÈRE

Le 20 novembre 2025

Paulette CASTAGNOL, veuve PELOUS

Le 25 novembre 2025

Transcriptions

Colette BARTHOU, veuve LACROIX

Le 18 Janvier 2025

André, Paul, Henri BOUQUET

Le 08 Février 2025

Marie, Christine, Danielle DESNOUS

Le 06 Mars 2025

Jacqueline, Jeanne LAGRAVE

Le 12 Mars 2025

Georgette VERGNE, veuve SIMONOT

PIALEPORT

Le 14 Mars 2025

Armand, Jacques VASLIN

Le 22 Mars 2025

Germaine, Yvette FUSADE, veuve COSTE

Le 01 Avril 2025

Michel, Jean, Raymond BOSSELUT

Le 02 Avril 2025

Josiane, Catherine VEILLARD

Le 31 Mai 2025

Maire, Claude MASDUPUY, veuve PENYS

Le 01 Juin 2025

Jean, Louis MESTRE

Le 07 Juillet 2025

Michel, Dominique, Hubert FORTIN

Le 11 Juillet 2025

Marie, Claude, Jocelyne LAREDIÈRE, veuve

Le 16 Juillet 2025

Gérard VERDIER

Le 17 Octobre 2025

Dominique CROISILLE

Le 08 Novembre 2025

André, René GUILLOT

Le 26 Novembre 2025

René, Marie, Henri FAGE

Le 28 Novembre 2025



Pour cette année 2025-2026, l'école de Vigeois accueille 121 élèves.

Mme MIALON			Mme SANZ		M. Biasotto		M. Battut		Mme Belair-Da Costa	
TPS	PS	MS	GS	CE1	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
3	13	13	12	10	14	7	12	12	6	19
29 élèves			22 élèves		21 élèves		24 élèves		25 élèves	

L'équipe enseignante a changé pour cette nouvelle rentrée scolaire :

- Mme Bergaud est remplacée par Mr Battut (depuis le 1 septembre)
- Mr Bousquet est remplacé par Mme Belair-Da Costa (depuis le 1 septembre).

Mme Belair-Da Costa est remplacée le lundi par Mme Vigneron. 3 TPS sont accueillis deux matinées par semaine, les jeudis et vendredis. Cette année, 3 AESH sont présents dans l'école : Mme Nicaud est présente toute la semaine, Mr Laval les lundis et mardis, et Mme Amiel les mardis après-midi.

Quelques activités pédagogiques programmées pour cette année scolaire 2025-2026

Activités sportives, culturelles et scientifiques :

- Les élèves de maternelle effectueront diverses activités sportives telles que la gym, les jeux d'opposition... Également, un concret (JMF) est prévu le 19 juin 2026 ainsi qu'un spectacle au théâtre de Brive le 5 mai.
- Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront également à de nombreuses sorties sportives comme le CROSS, le rugby, l'athlétisme, ... 2 concerts (JMF) sont prévus pour les classes élémentaires : le 16 janvier et le 21 avril 2026.
- Tous les élèves de l'école ont participé à une randonnée le jeudi 2 octobre à Vigeois, avec des circuits de 8 à 15 km. Cette année, reprise du projet aires terrestres éducatives et intervention du Pays d'art et d'histoire sur un projet arbre avec l'ensemble des élèves de l'école, et plus seulement les élèves du CE2 au CM2.



- Un déplacement à la Papeterie d'Uzerche a eu lieu pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 pour aller admirer une exposition d'œuvres d'Henri et de Marinette Cueco.



- Cette année, la classe de neige à Chamonix pour les élèves du CP au CE2 se déroulera du 18 au 24 janvier 2026. Les enfants pourront ainsi profiter de ce séjour inoubliable.

• L'école s'est inscrite au projet École et cinéma. Les classes se rendront plusieurs fois dans l'année au cinéma pour voir des films à visée pédagogique. Ces films feront l'objet d'un travail en classe, avant et/ou après les projections, afin d'accompagner la compréhension, l'analyse et l'ouverture culturelle des élèves.

- L'ensemble de l'école va participer au projet des danses traditionnelles mené avec l'USEP et le CMRT. Les élèves vont devoir apprendre et mémoriser plusieurs danses afin de se produire lors d'un bal qui aura lieu courant mars.

Santé et sécurité :

Plusieurs actions vont être menées tout au long de l'année :

- **Plan Vigipirate** : Les portails sont fermés à clé durant le temps scolaire, le soir après la fin des cours et le week-end.

Il est demandé aux parents de ne pas stationner devant l'école. Cette règle semble respectée par la plupart des gens déposant leur enfant. Parfois, quelques incivilités ont lieu.

Deux sonnettes permettent aux parents de se signaler à l'entrée : côté maternelle et élémentaire. Si personne ne vient ouvrir, il faut téléphoner.

- **P.P.M.S.** : Un Plan Particulier de Mise en Sûreté comportant deux volets (attentat/intrusion et risque majeur) est actualisé chaque année.

En fonction de la situation, le confinement ou la fuite sera envisagé.

Le 13/10 à 10h30, un exercice intrusion a été organisé et expliqué aux élèves.

Aujourd'hui, l'exercice confinement risque majeur (comme en cas de tempête) a été réalisé et expliqué aux élèves.

- **Alertes incendie** : 2 exercices d'alerte incendie seront réalisés au cours de l'année. Un premier exercice a été fait le 22/09. Un prochain exercice inopiné sera prévu avant Noël.

Retour sur les projets de l'an dernier...

Les allumés :



C'est le sourire aux lèvres que les élèves ont pu admirer leur travail, le 31 janvier et le 1^{er} février lors de la fête des allumés. Sculptures, constructions et décors lumineux ont fait le bonheur et la fierté de petits et grands.



LES INFORMATIONS

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : VIGEOIS BOURG (UV)

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	Eau de qualité bactériologique insuffisante en 2024. Une optimisation du traitement de désinfection en place est nécessaire. Eau de bonne qualité physico-chimique.	A : Eau de bonne qualité	C
		B : Eau de qualité convenable	
		C : Eau de qualité insuffisante	
		D : Eau de mauvaise qualité	
		Indicateur 2023 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LASCHAMP 1, LASCHAMP 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 662 personnes sur 1 commune (VIGEOIS). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	C	Mauvaise qualité. Limites et références de qualité non respectées
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 90 % Valeur maxi : 76 n/100 ml	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,15 mg/L Valeur maxi : 6,8 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 181 Valeur maxi : 0 microgramme/L	

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 7,2 unité pH Valeur maxi : 7,4 unité pH
Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.	
ALUMINIUM	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 27 microgramme/L Valeur maxi : 27 microgramme/L
CONDUCTIVITÉ À 25°C	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 294 microS/cm Valeur maxi : 316 microS/cm

Édité le 18/03/2025

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ZONE DE DISTRIBUTION : COMMAGNAC DE VIGEOIS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	<p>Limites de qualité bactériologique satisfaisantes. Références de qualité bactériologiques non respectées (présence de bactéries coliformes). L'eau distribuée présente des concentrations en NN-Dimethylsulfamide supérieures à la limite de qualité en sortie de station de traitement mais l'eau est conforme chez les abonnés. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. Non conformités ponctuelles pour les paramètres pH et conductivité, malgré la présence d'une installation de neutralisation, ce qui peut favoriser, dans certaines conditions, la corrosion des canalisations métalliques. Des dépassements du paramètre chlorure de vinyle monomère ont été relevés. Un suivi de ce paramètre est mis en place et des actions correctives doivent être engagées par la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE).</p>	C	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2023 : C	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : REYROLLES, SIOUSSAC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 591 personnes sur 1 commune (VIGEOIS). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité. Références de qualité non respectées
----------------------	----------	---

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES	A	Bonne qualité
-----------------	----------	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : **13 mg/L**
Valeur maxi : **13 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements de la limite réglementaire en sortie de traitement
---	----------	---

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 62
Conformité : **92 %**
Nombre de substances recherchées : **181**
Valeur maxi : **0,71 microgramme/L (n,n-dimethylsulfamide)**
Substance(s) non conforme(s) : **n,n-dimethylsulfamide ; total des pesticides analysés**

CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)	D	Dépassements de la limite. Non représentatif de la totalité du réseau
---	----------	---

Élément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 6
Valeur moyenne : **0,247 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,64 microgramme/L**

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- TEMPÉRATURE** : Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
- PLOMB** : Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 20/03/2025

UDI 019000487

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH	Référence de qualité ponctuellement non respectée
-----------	---

Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : 10
Valeur moyenne : **7,23 unité pH**
Valeur maxi : **7,8 unité pH**

ALUMINIUM	Très bonne qualité
------------------	--------------------

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : **6 microgramme/L**
Valeur maxi : **6 microgramme/L**

CONDUCTIVITÉ À 25°C	Référence de qualité ponctuellement non respectée
----------------------------	---

Nombre de prélèvements : 10
Valeur moyenne : **304 microS/cm**
Valeur maxi : **333 microS/cm**

LES INFORMATIONS

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : LA NAUCHE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 Eau de qualité bactériologique insuffisante 2024. Une optimisation du traitement de désinfection en place est nécessaire. Eau de bonne qualité physico-chimique.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 5 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 11 personnes sur 1 commune (VIGEOIS). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Limites et références de qualité non respectées en 2024
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 90 % Valeur maxi : 1 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022, 2023, 2024
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 9,1 mg/L Valeur maxi : 9,1 mg/L Année prise en compte : 2021
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	-	Pas de données disponibles
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH	
Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 7,9 unité pH Valeur maxi : 8 unité pH
ALUMINIUM	Pas de données disponibles
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	
	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 268 microS/cm Valeur maxi : 287 microS/cm

ZONE DE DISTRIBUTION : MURATET - LE REPAIRE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	Eau de qualité bactériologique satisfaisante. Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2023 : A	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : CHAISE BASSE 1, CHAISE BASSE 2, CHAISE BASSE 3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 22 personnes sur 1 commune (VIGEOIS). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.</p>


PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022, 2023, 2024</p>		
NITRATES	A	Bonne qualité
<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 10,8 mg/L Valeur maxi : 12 mg/L</p>		
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 172 Valeur maxi : 0,058 microgramme/L (esa metolachlore) Année prise en compte : 2022</p>		

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 18/03/2025

UDI 019003038

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH	Eau agressive
<p>Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.</p> <p>Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 6,29 unité pH Valeur maxi : 6,5 unité pH</p>	
ALUMINIUM	Pas de données disponibles
<p>Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.</p>	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	Eau agressive
<p>Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 83,9 microS/cm Valeur maxi : 88,5 microS/cm</p>	

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

LES ASSOCIATIONS



CORRÈZEPONDANSE

Jean Claude et Sylviane de l'association Corrèzepondanse enseignent musiques et danses traditionnelles du Limousin et organisent régulièrement des stages de musique à Vigeois et en Limousin. Jean Claude VALERY donne pour la 3^e année les cours gratuits d'accordéon diatonique à 2 adultes et a donc animé 34 ateliers de musique le lundi soir de 20h à 20h30. Jean Claude et Sylviane ont assuré 29 séances d'animation d'un atelier danses traditionnelles tous les lundis soir à Vigeois de 20h30 à 22h30.

L'atelier danse trad a repris mi-septembre. Comme chaque année, des stages de musique ont lieu au printemps en collaboration avec l'AMMC

Le Dimanche 23 mars 2025 9 stagiaires ont fait le stage de musique :

- 7 stagiaires en Diatonique avec Michel Courtois et Jean Claude Valéry
- 2 stagiaires en Vielle avec Jean Dupetitmagneux

Samedi 28 septembre Stage annuel de danses et musique et bal folk toujours avec l'AMMC :

- Stage de rondos et congos avec Christophe dans la salle des fêtes et stage de musique. 14 stagiaires en danses et 5 en musique.

Jean Claude et Sylviane avec les autres musiciens des Ménétriers ont participé aux « Allumés de Vigeois », le samedi 1er février 2025 pour la quatrième édition de cette fête des lumières ... De même la place de Vigeois a vibré aux sons des cornemuses, diatonique, vielle et percussions grâce au restaurant « Le Vigeois » qui avait invité le groupe pour la soirée de la fête de la musique

Le groupe est toujours prêt à jouer pour le plaisir des spectateurs et danseurs

Sylviane et Jean Claude



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



Le don du sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole.

Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider, ensemble, chaque jour, les patients.

Pour donner son sang, vous devez peser au minimum 50 kilos et être âgé de 18 à 70 ans. La carte d'identité est obligatoire pour un premier don.

- Si vous avez été malade, les symptômes doivent avoir disparu depuis 15 jours au moins.

- La vaccination contre la Covid-19 ne nécessite pas d'ajournement pour le don de sang.

- L'entretien préalable avec le médecin déterminera si vous êtes apte au don.

Pour raison de santé, les bénévoles de Vigeois cessent leur activité au sein de l'association.

Prochains rendez-vous : 3 juin et 2 octobre 2026

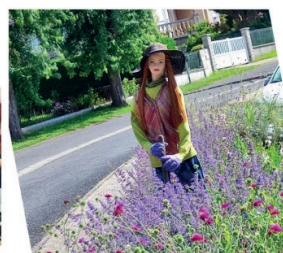
Excellente année à tous

FOYER CULTUREL

La commune de Vigeois et Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise ont souhaité démarrer en fanfare l'année 2025. C'est à leurs côtés que la plupart des adhérents du Foyer Culturel ont œuvré des heures et des semaines à fabriquer, coudre, peindre, découper, monter, répéter...pour que les Allumés à Vigeois soient une réussite. Une expérience hors du commun pour les participants, sous la direction et la bienveillance des animateurs du projet. C'est fatigués, mais heureux, que les bénévoles ont clôturé avec les Vigeoyeux cet évènement !

Mais fin Janvier... l'année était loin d'être terminée ! Et c'est avec détermination et engagement qu'une, voire deux manifestations « culturelles » ont été proposées pour ponctuer chacun des mois de cette année. Si nous devons en retenir quelques-unes : un après-midi « cabaret/crêpes » autour des textes de Barbara, une « pièce de théâtre » avec La Joyeuse Clique, un « thé dansant » avec B. Rual, une soirée « cabaret/tapas » avec La Petite Scène, un « Concert chorale » avec les Voix Joyeuses et la Feuillade, une « escapade autour de la châtaigne et des produits locaux »... en passant aussi par des ateliers créatifs de bijoux et d'art floral. Lors de la fête locale, le groupe des Pipelettes a eu, également, le plaisir de faire découvrir et de commenter le patrimoine du centre de Vigeois, au travers d'un parcours établi où des mannequins fraîchement confectionnés par des mains habiles, attendaient le public. Par ailleurs, ce sont des mains « tricoteuses », qui sont à l'origine de l'allée des écharpes au lac de Pontcharal, que certains surnomment les « Champs Elysées de Vigeois ».

Quant aux ateliers réguliers...ils perdurent eux aussi, pour permettre une année 2026 la plus dynamique possible. Bonne année à tous et merci pour votre présence fidèle.



MOULETTA

L'association La Mouletta a encore, cette année, proposé ses différentes festivités qui animent notre beau village. Nous serons encore présents en 2026 avec notre repas dansant le dimanche 5 avril avec nos traditionnelles omelettes, le week-end de la fête à Vigeois du 1^{er} week-end d'août avec notre restauration le samedi soir, nos descentes de caisses à savon le samedi après-midi et en nocturne et notre trail du dimanche matin. L'association remercie tous les artisans et commerçants pour leurs dons lors de nos manifestations. Espérant vous retrouver à nos différentes manifestations, l'association La Mouletta et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse nouvelle année.

FNACA, COMITÉ VIGEOIS TROCHE

Fédération Nationale dans Anciens Combattants d'Afrique du Nord ALGÉRIE-MAROC-TUNISIE

Comme le temps passe, déjà une année écoulée. Le comité est toujours debout mais vacille de plus en plus : les anciens, de plus en plus anciens, deviennent une espèce en voie de disparition. Nous commémorons le 19 Mars, date importante pour nous, jour du cessez-le-feu en Algérie, après 8 ans de guerre. Nous organisons une assemblée générale et faisant suite à ces 2 événements, nous organisons chaque fois un repas. Nous participons toujours aux cérémonies officielles qui rappellent les guerres, puis la paix. Cette paix qu'il faut défendre chaque instant. Ce n'est pas un acquis éternel malheureusement. Les peuples, quels qu'ils soient, vivent l'horreur, la barbarie. Cette paix regrettamment menacée de partout. Nous ne faisons plus d'animation par manque de bénévoles. Merci à ceux qui se dévouent sans compter.

Merci aux municipalités d'Ornac, Troche et Vigeois pour leur soutien.

Le comité FNACA Vigeois Troche vous présente ses meilleurs vœux de santé, de paix, de réussite, de bonheur pour vous et vos familles pour l'année à venir.

A Chassaing

LE COCHONET VIGEOYEUX

Vigeoyeux, Vigeoyeuse,

Encore une bonne année pour notre petite association avec ses 11 concours du vendredi auxquels il faut ajouter celui du dimanche de la fête locale. Grâce, une nouvelle fois, à une météo clémente, ils ont attiré de plus en plus de participants, passionnés, habitués ou simples vacanciers. Aussi, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour partager de conviviaux moments chaque lundi, mercredi et vendredi après-midi sur le terrain du camping ou de l'école. Tous les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

L'on entend souvent dire que nombre d'espèces sauvages sont en déclin un peu partout et c'est sans doute vrai ; mais les espèces gibiers que nous chassons chez nous se portent bien voir très bien et c'est rassurant. C'est vrai pour le grand gibier que nous nous attachons à bien réguler mais c'est aussi le cas pour les espèces migratrices comme la palombe, la bécasse et autres grives. L'on peut rajouter lièvre et colvert pour le petit gibier sédentaire et renard, blaireau et ragondin qui sont omniprésents. Nous nous efforçons d'aménager notre territoire pour accueillir ces espèces et préserver leurs habitats.

Malheureusement, le nombre de chasseurs est en baisse depuis de nombreuses années. Des opérations comme le permis à 0€ menées par la Fédération Départementale des chasseurs avec les sociétés de chasse permettent de ralentir cette érosion. J'invite chaque personne intéressée à venir nous rejoindre et à vous inscrire en 2026 pour cette deuxième année d'opération.

Cette année nous avons omniprésents l'occasion, au travers de diverses festivités de vous faire déguster des produits de la chasse. Là a été un franc succès et nous essayerons de recommencer l'an prochain.

Ces animations sont des moments de partage et de collaboration avec vous tous et particulièrement avec les autres associations vigeoyeuses que je remercie. C'est un vrai plaisir d'œuvrer à leur côté.

Merci à tous les instigateurs de ces festivités qui dynamisent notre commune.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour 2026.

Alain CONJAUD



CLUB GENERATION MOUVEMENT REGAIN DES SENIORS ET AINES.

Suite à une assemblée générale en janvier, le club décide de continuer dans la même optique que précédemment. Pour cette année 2025, les nouvelles activités créées n'ont pas attiré de nouvelles personnes au club et n'ont pas le succès désiré. Aussi, faute de participants, les activités patois local et jeux à la maison de retraite sont provisoirement supprimées. Il est à noter que 27 personnes ont participé à un voyage de 6 jours sur la côte d'Opale et que 35 personnes se sont déplacées pour une journée en Limousin pour des visites de lieux historiques tels que SAINT JUNIEN et ROCHECHOUART avec une visite de ganterie à Saint Junien.

Nous rappelons nos activités mises en place en 2022 et qui continuent : Jeux de carte et société tous les jeudis après-midi. Tarot tous les lundis soir. Marche le 2^{ème} mardi du mois. Informatique le 4^{ème} mardi du mois. Repas tous les trimestres et maintenant ; Loisir créatif le 1^{er} mardi et le 3^{ème} mardi du mois.

Nous avons également mis en place un apport de compagnie aux personnes âgées seules et isolées. Seulement 2 personnes se sont avérées intéressées par notre compagnie. A ce sujet, nous demandons à toutes les personnes dans le besoin pour ce service (gratuit) de nous contacter. Enfin, l'activité loisirs créatifs nous permet de participer au marché de la pomme et du boudin et au marché de Noël à VIGEOIS en plus de l'organisation d'un loto tous les ans en Novembre. L'A.G. de 2026 aura lieu le 24 janvier et nous espérons trouver de nouveaux volontaires pour s'occuper avec nous du club car à la suite de démissions et d'arrêt des membres du bureau actuel les statuts du club seront remis en question. Sachez que pour cela nous sommes prêts à nous adapter aux désirs des nouveaux arrivants. Nous sommes en phase de préparation d'un voyage en Navarre et Rioja pour septembre 2026 ouvert à tous membres du club ou pas. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou une documentation complète.

Les contacts : Francis THOMAS au 06 29 42 44 32, Annick MARSALÉIX au 06 86 63 93 91 ou par mail : vigeois.regain@gmail.com.

Meilleurs vœux à tous pour 2026.

LES ASSOCIATIONS

COMICE AGRICOLE

Samedi 26 juillet, le comice agricole de l'ancien canton de Vigeois accueillait l'arrondissement de Brive sur le site de Laschamps.

Les visiteurs, dont le préfet et de nombreux élus, sont venus nombreux admirer animaux, tracteurs, matériels, exposants du marché et participer aux jeux du saute ta boule ou encore du fameux loto bouses.

En quelques chiffres, le comice c'était : 23 éleveurs de race limousine pour 143 animaux présents, 4 éleveurs de race salers pour 15 animaux, 4 éleveurs ovins pour environ 50 animaux, 30 volailles présentées. Mais également, le petit marché de producteurs où l'on retrouvait vins, pêches, miel, fromages, le stand des chasseurs et piégeurs ainsi que celui de solidarité paysanne. Côté restauration, la jeune équipe dynamique et motivée des Jeunes Agriculteurs a œuvré tout au long de la journée pour servir 950 repas : casse-croute, repas midi et soir.

12 gagnants sur les 520 participants du loto bouses sont repartis avec la somme de 40€.

La journée s'est terminée par un concert avec le groupe Appelles copains ainsi qu'un DJ.

Les équipes du comice et des JA ont vu « une fréquentation record de visiteurs venus de tous horizons, qui aura planté dans le cœur des plus jeunes les graines de l'agriculture de demain. »

Au niveau du palmarès, le GAEC Jerretie a mis la commune à l'honneur en obtenant plusieurs prix.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2026.



COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes de Vigeois a encore animé notre village avec une série d'événements festifs mêlant convivialité et bonne humeur ! Grâce à l'engagement de nos bénévoles, à la participation des associations partenaires et la municipalité, les festivités de 2025 ont été un franc succès.

Tout a démarré avec les allumés de Vigeois fin janvier où vous avez été nombreux à braver le froid pour profiter des animations et vous restaurer auprès des associations Vigeoyeuses. Ce sont ensuite les Jeudi Joyeux qui ont fait battre le cœur de Vigeois tout l'été. La qualité de la programmation musicale et la diversité de la restauration proposée par les exposants du marché en font un rendez-vous estival incontournable ! La place de Vigeois s'est remplie de rires et de musique, pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs.

La Fête à Vigeois s'est déroulée le premier week-end août ! Manèges pour tous les âges, soirées endiablées avec DJ, course de caisses à savon, marché artisanal, course aux canards, tournoi de pétanque, le tout couronné par un magnifique feu d'artifice pour clore les festivités en beauté !

Le Comité des Fêtes de Vigeois a aussi participé à la première course de tracteur tondeuse organisée au lac de Poncharal, clôturé par une magnifique soirée et un feu d'artifice mémorable sur le lac. Nous avons également été présent cette année à la célèbre Fête de la Pomme et du Boudin ! Nous avons eu le plaisir de retrouver les habitants et visiteurs autour de nos incontournables Barbeuclette et Boudiclette.

Un très grand merci à tous nos bénévoles pour leur dévouement et à nos partenaires qui nous aident et nous soutiennent dans nos diverses actions. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Merci également à l'équipe municipale pour son soutien et son aide précieuse.

Vous aimez l'ambiance festive de Vigeois et avez envie de nous donner un coup de main pour que tout cela perdure, rejoignez le Comité des Fêtes ! Que vous souhaitiez nous aider ponctuellement ou devenir un membre actif, nous serons ravis de vous accueillir. Venez partager votre enthousiasme et vos idées, en participant à l'organisation des prochains événements qui animeront notre village.

Tous ensemble, continuons à faire briller Vigeois !

tinyurl.com/cdfvigeois • fb.com/ComiteDesFetesDeVigeois • instagram.com/ComiteDesFetesDeVigeois/

L'AIDAH, AU SERVICE DES AÎNÉS ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Basée à Saint-Bonnet-l'Enfantier, sur le canton d'Allasac, l'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des Personnes Handicapées (AIDAH) accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire pour faciliter leur quotidien.

Elle est présidée par Didier MARSALÉIX, Conseiller départemental du canton d'Allasac et maire de Saint Bonnet L'Enfantier.

L'association propose deux services visant à faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, ouverts à tous sans engagement :

• Le portage de repas

Ce service, géré par Sandra Labonne, permet de recevoir chaque jour un repas complet et équilibré, préparé par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche à partir de menus établis par une diététicienne.



Deux formules sont possibles :

- Formule gourmande (12 €) : potage, deux entrées, viande ou poisson avec légumes, deux fromages ou produits lactés et un dessert
- Formule plaisir (9 €) : entrée, plat complet et dessert.

Le service dessert les cantons d'Allasac, Seilhac-Monédières et Uzerche, ainsi que les communes voisines. Une cotisation annuelle symbolique de 1 € est demandée. Tél. 06 35 29 50 70 – aiida@orange.fr

• Le service mandataire

Dirigé par Blandine Guyonnaud-Pradeaux, ce service aide les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile. L'association s'occupe de toutes les démarches administratives : contrats, bulletins de salaire, déclarations sociales, remplacements, fin de contrat. Les employeurs versent chaque mois des frais de gestion modestes pour ce service.

Tél. 06 15 26 60 98 – mandataire-aiidah@orange.fr

L'association fonctionne toute l'année, sans interruption et ouvre droit à un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations de services à la personne. L'équipe de l'AIIDAH est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 17h, toujours avec bienveillance et disponibilité.

Meilleurs vœux à tous pour 2025.

EHPAD

Chers habitants,

La Vie en EHPAD : Des Activités pour Tous au Cœur du Quotidien

Dans notre institution, on continue d'être un lieu de vie dynamique où chaque journée est rythmée par des activités variées, pensées pour le bien-être et l'épanouissement des résidents. L'animatrice, en collaboration avec le personnel soignant et les bénévoles, met tout en œuvre pour offrir des moments de partage, de créativité et de convivialité.

Des activités pour stimuler le corps et l'esprit

Chaque semaine, les résidents participent à des ateliers adaptés à leurs envies et capacités, boostés par notre coach sportif, notre animatrice et notre psychologue : Activités physiques Adaptées, ateliers mémoire et ateliers de stimulation cognitive, jeux de société, ou encore séances de relaxation. Ces moments permettent de maintenir la mobilité, les capacités cognitives, de renforcer la confiance en soi.

Des rencontres intergénérationnelles enrichissantes

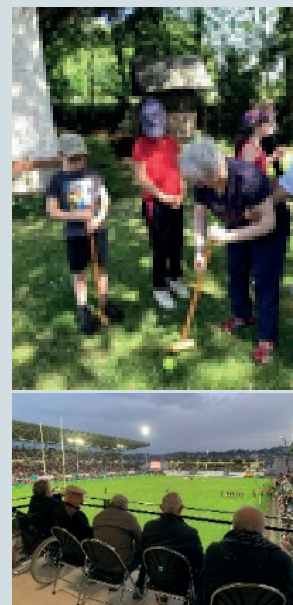
L'EHPAD entretient des liens privilégiés avec le centre aéré de Vigeois et autres associations locales. Des rencontres intergénérationnelles sont organisées tout au long de l'année : à chaque vacance les enfants viennent partager un moment, et une fois par mois le Club du 3ième âge vient jouer à la belote. Ces échanges apportent joie et vitalité aux résidents tout en sensibilisant les plus jeunes à la richesse du grand âge.

Des moments festifs et conviviaux

Les fêtes calendaires, les changements de saison sont autant d'occasions de célébrer ensemble. Les résidents participent activement à ces événements, qui sont souvent associés à des thés dansants, des apéritifs animés, et renforcent le sentiment d'appartenance et la convivialité au sein de l'établissement. Quelques résidents assistent également et régulièrement à des rencontres sportives du CABCL. Ils pré-servent ainsi et de la meilleure des façons, des liens sociaux

La Résidence Commailnac démontre chaque jour qu'elle est bien plus qu'un lieu d'accueil : c'est un espace de vie, de partage et de projets, où chacun trouve sa place et continue d'écrire son histoire.

L'EHPAD de Vigeois



AAPPMA : LA GAULE VIGEOYEUSE

La vidange du plan d'eau de Pontcharal a eu lieu le 16 novembre 2024 pour permettre à la commune la mise aux normes (bac de décantation de boues, moine, aménagement de la vanne de vidange, etc...). Plus de 5 tonnes de poissons ont été récupérés par le personnel de la Fédération et les bénévoles de plusieurs sociétés de pêche, que je remercie. Voici le détail des captures : carpes 3300 kg, rotangles et gardons 1200 kg, perches communes 20 kg, brochets 60 kg, chevesnes 100 kg, brèmes communes 1 kg, équarrissage 350 kg (perches soleil, commune écrevisses, poissons morts). Tous ces poissons ont été déversés sur la Vézère : Voutezac, Vigeois, Uzerche, Treignac et dans la réserve du plan d'eau. Après les travaux, il a été remis en eau début février pour être presque plein pour l'ouverture de la pêche. Grâce à une subvention exceptionnelle de la Fédération Départementale, nous avons pu remettre en plusieurs fois, 270 kg de truite arc en ciel, 100 kg de gardons, 100 kg de carpes et 150 tanches offertes par Mr Georges Vayne. Pour permettre une meilleure reproduction, nous avons créé des frayères avec des buissons à la grande surprise de nombreuses personnes. La Fédération a déversé, au mois d'octobre, 150 kg de rotangles et gardons en provenance de Palisse. Le 15 novembre, un gros déversement devrait avoir lieu suite à la vidange du plan d'eau de Miel. Ces déversements devraient être complétés par un lâcher de gardons au mois de décembre par la Fédération.

En début d'année, nous avons déversés 25000 alevins vésicules de truite fario dans les ruisseaux se déversant dans la Vézère et le Brezou. Sur le parcours loisir du Vieux Pont au Jargassou, 60 kg de truites arc en ciel au total ont été lâchées en plusieurs fois. Un enlèvement d'arbres morts dans les piles du Vieux Pont a été effectué au mois d'août. Un autre aura lieu sur le Brezou en dessous de pont de Bleygeat pour extraire de gros embâcles. Un parcours loisir devrait voir le jour à cet endroit l'année prochaine. Cette année encore, 2 journées pêche à la ligne et aux écrevisses ont été réalisées avec une participation de 71 enfants des centres de loisir de Vigeois et Uzerche. Merci à Mr Christophe Dubois pour le prêt de l'étang lors de la pêche à la ligne. Deux anciens de la Gaule Vigeoyeuse ont été honorés par la Fédération : Gérard Verdier, médaille d'argent pour 21 années comme secrétaire puis président et Daniel Mazaleyrat, médaille d'or pour 27 années comme secrétaire puis trésorier. Malheureusement, Gérard nous a quitté. Nous pensons bien à lui.

Nous avons fait signer une convention « partage du droit de pêche » avec les propriétaires de terrain sur le bord de la Vézère (plus de 80 propriétaires) ; il en reste une quinzaine qui seront fait prochainement. Merci pour le bon accueil que nous avons reçu.

Le CA de la Gaule Vigeoyeuse et moi-même vous souhaitons une excellente année 2026.

LES ASSOCIATIONS

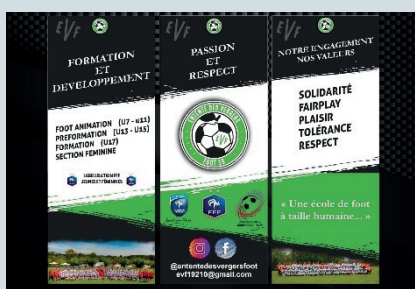
ENTENTE DES VERGERS FOOT 19

210 licenciés ont représenté l'Entente des Vergers Foot 19 durant la saison 2024-2025 avec des équipes engagées depuis les catégories U7 jusqu'aux Féminines Sénières.

- U7 : 4 équipes
- U9 : 4 équipes
- U11 : 2 équipes
- U13 : 2 équipes
- U15 : 2 équipes
- U15 féminines : 1 équipe
- U17 : 1 équipe
- Sénières féminines : 1 équipe



De belles réussites sportives ont animées cette saison mais également de nombreux évènements marquants. Parmi eux nous retiendrons le 20ème anniversaire de notre traditionnel stage de Pâques « Jean Paul Daydé » qui a une nouvelle fois fait preuve d'un beau succès avec la participation d'une centaine d'enfants qui ont pu pratiquer leur sport favori durant 3 jours.



D'autres manifestations sportives ainsi qu'extra sportives ont également rythmé notre saison au travers les valeurs qui nous sont chères de respect, de vivre ensemble et surtout de plaisir :

- Journées Portes-ouvertes
- Création d'un maillot « identitaire » commun à toutes nos catégories
- Manifestations autour d'Octobre Rose
- Projets de communication autour du « Mois de la femme »
- Formations diplômantes pour nos éducateurs
- Organisation de nos tournois Futsal et « Faites du Foot »
- Organisation de notre traditionnelle galette des rois avec remises officiels d'équipements

La nouvelle saison 2025-2026 qui a débuté en septembre dernier verra 15 équipes évoluer sous nos couleurs (14 au niveau Départemental et 1 au niveau Régional). Nous espérons vous retrouver très nombreux sur les bords des terrains afin de venir encourager nos jeunes pousses ! Amis sportifs, l'ensemble des licenciés, éducateurs et dirigeants de l'Entente des Vergers vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Aurélien Chevalier,
Président de l'Entente des Vergers

42E FÊTE DE LA POMME ET DU BOUDIN – UN SUCCÈS MALGRÉ LA PLUIE

Le 1er novembre dernier, Vigeois a accueilli la 42e édition de la traditionnelle Fête de la Pomme et du Boudin. Comme chaque année, ce fut une journée exceptionnelle, placée sous le signe de la convivialité et du savoir-faire local. Malgré une météo capricieuse, les visiteurs ont répondu présents et n'ont pas hésité à parcourir les allées du marché. Leur objectif : repartir avec du boudin savoureux, mais aussi déguster le fameux jus de pomme fraîchement pressé à la main par nos bénévoles. Plus de 4 tonnes de pommes ont été transformées sur place, offrant à chacun le plaisir d'un produit authentique et artisanal. La fête est avant tout l'occasion de mettre en lumière les producteurs et artisans locaux. Les visiteurs ont pu découvrir et savourer une grande diversité de produits : fromages, miel, charcuterie, biscuits, châtaignes, et bien sûr les pommes, reines de la journée. Avec plus de 40 exposants, ce marché s'est affirmé comme un véritable rendez-vous de qualité et de terroir.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous les bénévoles, dont l'engagement et la générosité rendent possible cette manifestation année après année. Un grand merci également à la municipalité et aux agents communaux pour leur soutien précieux et leur aide logistique. Sans eux, rien de tout cela ne pourrait avoir lieu. Au nom de l'association de la Pomme et du Boudin, nous vous adressons nos meilleurs voeux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2026. Nous vous donnons déjà rendez-vous le 1er novembre 2026 pour la 43e édition, qui promet encore de belles découvertes et de chaleureux moments partagés.

Fabrice VINATIER
Vice-Président de l'Association de la Pomme et du Boudin

L'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS

La saison 2024-2025 est la neuvième saison du club de L'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS.

Cette saison, ce sont toujours deux équipes qui se sont engagées en championnat. Comme la saison précédente, l'équipe première est en 3^{ème} division et l'équipe réserve est en 4^{ème} division. En ce qui concerne nos jeunes, ils jouent au sein du Groupement de Jeunes de L'ENTENTE DES VERGERS qui regroupe les clubs d'AUVEZERE-MAINE, de l'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS, d'UZERCHE, de CHAMBERET et de TREIGNAC. N'oublions pas nos filles qui jouent au sein du groupement féminin ENTENTE DES VERGERS. L'équipe sénior s'est engagée en interdistricts, l'équipe U15 s'est engagée en foot à 8 en interdistricts et nos petites font des plateaux EFF (Ecole de Foot Féminin). Pour ce qui concerne nos anciens, notre équipe foot loisir a repris ces activités et joue le jeudi soir à VIGEOIS ou à l'extérieur.

Notre club, qui est présidé par Damien DECHERF, rassemble pour la saison 2024/2025, 104 licenciés dont 38 licenciés seniors masculins, 5 licenciés senior féminines, 48 jeunes filles et garçons de 6 à 19 ans et aussi les éducateurs, les dirigeants et dirigeants.

Comme tous les ans, le club organise ces manifestations habituelles à VIGEOIS et à TROCHE. Le club remercie monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux pour l'aide apportée par le biais de la subvention. L'ETV remercie également toutes les personnes qui de près ou de loin s'associent à la vie du club et souhaite une bonne et heureuse année aux Vigeoyeuses et aux Vigeoyeux.

LES ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

Les Allumés de Vigeois

La fête des lumières participative « Les Allumés de Vigeois » a réuni 5 000 visiteurs les 31 janvier et 1er février. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des participants et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 10 artistes locaux, les 105 élèves de l'école et leurs enseignants, les 15 résidents de l'EHPAD, les 30 résidents de l'EPDA du Glandier ainsi que plus d'une centaine de bénévoles et de nombreuses associations locales partenaires. Le livret « Parcours Vigeois », édité à cette occasion, est disponible gratuitement à la mairie, ainsi que sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire. La prochaine édition des Allumés aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 février 2026, dans le bourg de Salagnac en Dordogne.

De la fête, plusieurs réalisations sont toujours visibles : le portrait de Marinette et Henri Cueco, au revers du portail de l'école, réalisé par les élèves de CM1 / CM2 avec Sêma Lao ; les arches de l'ancien cloître, réalisées en osier par le grand public lors d'un atelier mené par Serge Mazaud.

Visite guidée

Le 17 juillet, une douzaine de personnes est venue découvrir les églises de Vigeois, de Lubersac et d'Arnac-Pompadour au cours d'une visite guidée animée par une guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec les communes.

Les participants ont découvert l'histoire de ces trois édifices et en particulier leur décor sculpté. En effet, le même atelier de sculpteurs y est intervenu dans la première moitié du XIIe siècle. Il est à l'origine de la plupart des chapiteaux et portails de ces monuments. Les visiteurs se sont familiarisés à cet ensemble sculpté, à l'iconographie employée et au cadre historique dans lequel il s'inscrit.

Journées européennes du patrimoine

La visite contée prévue le 21 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, a été reportée à 2026 en raison des mauvaises conditions météorologiques. Cette visite est portée par le Pays d'art et d'histoire, la mairie et le foyer culturel de Vigeois. Elle présente des saynètes racontant des anecdotes du centre-bourg. Le travail de collecte et de rédaction a été réalisé par Mme Marie-Hélène Chastre et la mise en scène par Séverine Garde-Massias de la compagnie Théâtre sur le Fil. Ces saynètes ont été présentées lors des Allumés de Vigeois.

Le Pays d'art et d'histoire en 2025

Sur l'année scolaire 2024-2025, plus de 2 300 élèves répartis dans 29 écoles du secteur ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'architecture civile et religieuse, les paysages, la forêt...). Ces ateliers sont financés grâce à la cotisation des communes labellisées.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.

Le passage de la structure associative en syndicat intercommunal avance en lien avec les services de la préfecture. Les communes labellisées ont toutes délibéré. Le passage en syndicat sera effectif au 1er janvier 2026.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

LOTISSEMENT

8 lots sont encore disponibles.
2 lots ont été vendus cette année.
Prix du m² = 20.59 € TTC



CHEMINS RURAUX

Les chemins ruraux servent à la randonnée et sont d'utilité publique. Ils ne doivent pas être fermés, l'accès doit être libre. Comme stipuler l'an dernier, certains chemins ruraux n'ayant plus d'utilité publique ont été cédés ; sept procédures d'aliénation ont été menées, toutes avec un avis favorable, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 au 23 juin.

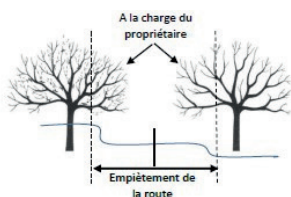


NOUVEAU RÉSIDENTS

Propriétaires ou locataires, déclarez votre arrivée ou changement de locataires en mairie. Ceci permet à nos services de tenir à jour nos données administratives.

ENTRETIEN TERRAIN

Afin de préserver le revêtement des chaussées, il est indispensable d'effectuer l'élagage au-dessus des routes et domaine public. Toute intervention des employés municipaux suite à un défaut d'entretien sera facturée au propriétaire, uniquement si la situation l'impose.



En ce qui concerne l'entretien de votre propriété, tout propriétaire ou locataire (selon les obligations du bail) qui laisse son jardin à l'abandon peut être contraint d'effectuer des travaux de remise en état et de nettoyage.

L'ensemble des travaux non réalisés par les propriétaires sera effectué par une entreprise privée à la charge de ceux-ci.

TONTES / DEBROUSSAILLAGE

Rappel des heures autorisées :

Jours ouvrables : 08h30 – 12h00 / 15h30 – 19h00

Samedi : 09h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00



DISPARITION DU CUIVRE

Orange, l'opérateur français historique dans la télécommunication, a annoncé la fermeture et la disparition progressive de ses réseaux en cuivre d'ici à 2030. Cela implique pour les usagers la nécessité de se tourner vers les nouvelles technologies telles que la fibre optique, le réseau très haut débit mobile ou le satellite. La fermeture de ces réseaux se fait par lots annuels de communes.

Concernant la commune de Vigeois, la disparition du cuivre est programmée pour 2027.

SIRTOM



Ces collectes peuvent être reportées au mercredi en cas de jour férié. Une fois la collecte effectuée, merci de bien vouloir ranger vos bacs de collecte. Si vous n'avez pas la place de stocker des containers, d'autres possibilités s'offrent à vous en termes de collecte, qu'elle soit individuelle ou collective : les sacs rouges ou le badge pour le collectif. Il est possible de cumuler les types de collecte.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter le Sirtom au 05.55.17.65.18.

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

Comme évoqué l'an passé, la rénovation des 109 points lumineux vétustes a été effectuée. Pour rappel, la commune a en charge 14 882 € à rembourser sur 3 ans, dès cette année 2025.

Les travaux d'éclairage public du lotissement la cote 2 ont été réalisés ainsi que la pose d'un candélabre sur le parking de l'immeuble 17 route de Brive.

Une opération de relamping sera lancée courant 2026. Cette mesure consiste à remplacer les ampoules d'un espace ; notamment de se séparer d'un système d'éclairage vieux et obsolète, pour le remplacer par un nouveau système moins énergivore.

SIRTOM INFOS

LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible **gratuitement sur smartphone** et **consultable sur le site www.sirtom-region-brive.net**, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel.

Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.



CALENDRIER INTELLIGENT

Ne ratez plus jamais le passage du camion !

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.



INFOS EN TEMPS RÉEL

Recevez des notifications personnalisées

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.



CARTE INTERACTIVE

Une cartographie dynamique

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.



DEMANDES EN LIGNE

Remplissez les formulaires

pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.



OÙ JETER, OÙ DONNER ?

Besoin de savoir quoi faire d'un déchet ?

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.



20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.

Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne (www.sirtom-region-brive.net), par mail (sirtom@sirtom-brive.fr), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.



UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.



0 800 204 054

Service & appel gratuits

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VILLAGE ÉTOILÉ

En 2012, la commune obtenait sa première étoile au concours des villes et villages étoilés. Cette année, la commune a obtenu un total de 3 étoiles ! Les travaux réalisés ainsi que nos efforts en matière d'économie d'énergie ont finalement porté leurs fruits.



MOUSTIQUE TIGRE

Dans le cadre de la lutte contre la dissémination d'arboviroses telles que le chikungunya, la dengue ou le Zika, le moustique tigre *Aedes albopictus* fait l'objet d'une surveillance entomologique mise en place par QUALYSE, ALTOPICTUS, Terana Creuse et le LDAR24 sur demande de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Les objectifs principaux sont de :

- surveiller la progression de l'implantation d'*Aedes albopictus* en mettant en œuvre un réseau de pièges pondoirs et en analysant les signalements citoyens ;
- évaluer la densité vectorielle par une surveillance renforcée dans les secteurs reconnus comme étant déjà colonisés ;
- de détecter l'introduction de nouvelles espèces vectrices sur le territoire et d'éviter l'implantation de nouvelles espèces sur de nouveaux territoires.

Nous vous informons qu'un réseau de 3 pièges pondoirs a été installé sur la commune d'avril à novembre 2025.

Les pièges ont été relevés mensuellement, cette fréquence pouvant être adaptée selon les observations de terrain. Un piège pondoir permet de détecter de manière efficace et reconnue l'implantation du moustique tigre. Le larvicide présent dans chaque piège garantit l'absence d'émergence de moustiques adultes, depuis ce piège, pendant la période de surveillance.

Pour vous aider dans le déploiement de ces actions, nous vous invitons à consulter le site de l'Agence Régionale de Santé : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-espace-collectivites>



ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Du lundi au vendredi
9h - 12h et 14h - 17h.
Fermée à l'accueil du public
le jeudi après-midi.

Contact :

mairie@vigeois.fr
camping@vigeois.fr
bibliotheque@vigeois.fr
communication@vigeois.fr

1 place de la mairie
05.55.98.91.93
www.vigeois.fr



ADMINISTRATION

AIIDAH Portage repas.....	05 55 98 97 49
.....	06 35 29 50 70
SCAPAH personnes âgées.....	05 55 73 26 53
Assistants Sociales.....	05 19 07 83 70
Communauté de communes CCPU.....	05 55 73 26 53
Conciliateur de justice.....	05 87 49 62 05
.....	06 19 62 77 80
Trésor Public d'Uzerche.....	05 55 73 15 48
Office du tourisme.....	05 55 73 15 71
Maison France Service	
• St Ybard.....	05 55 98 99 36
• Perpezac-Le-Noir.....	05 55 73 45 00
Gendarmerie.....	05 55 98 91 34
SIRTOM.....	05 55 17 65 10
Problème électrique.....	09 72 67 50 19
Problème eau.....	05 55 73 70 08
Rénovation énergétique	
• SOLIHA Limousin.....	05 55 20 58 65
• Communauté de Commune Pays Uzerche....	05 55 73 26 53

COMMUNE

Bibliothèque.....	05 55 73 79 31
Ecole.....	05 55 98 96 01
Accueil de Loisirs ALSH.....	05 55 73 59 83
Relais Assistants Maternelles.....	05 55 97 15 96
.....	06 29 88 56 52
Camping municipal (hors saison).....	05 55 98 91 93
Camping municipal (pleine saison).....	05 55 98 90 86
.....	06 32 95 44 53

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi
9h - 12h30 et 14h30 - 16h30
Fermeture le jeudi après midi
Samedi 9h - 12h

1 place de la mairie
05.55.98.83.22
ap.vigeois@laposte.fr



MEDICAL

Docteur STANCA médecin.....	05 55 98 08 36
Docteur BATRAN dentiste.....	05 55 73 13 76
Cabinet des infirmières.....	05 55 98 97 38
Marian BIGHIU kinésithérapeute.....	05 55 73 14 76
.....	06 16 89 27 50
Laurianne VIGNAL ostéopathe.....	06 18 23 92 97
Pauline CHASTRE orthophoniste.....	05 55 98 08 36
Pharmacie de Vigeois.....	05 55 98 91 75



Une application hybride : Allez + loin selon vos besoins

1 application = 2 usages disponibles pour s'adapter à tous les besoins de communication



Retrouvé toutes les informations administratives
nationales sur le site : <https://www.service-public.fr>